



Recrutement

Un(e) Coordonnateur(trice) Petite Enfance / Parentalité (H/F)

A temps complet

Emploi

Cadre d'emplois : animateur territorial (cat. B) – rédacteur (cat. B) – éducateur territorial de jeunes enfants (cat. A)

Service : Pôle développement – Service Solidarités

Début du poste : dès que possible

Temps de travail : temps complet

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au nord-ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 37 000 habitants.

La CCPA gère en direct 3 Relais Petite Enfance ; elle a une compétence « d'accompagnement méthodologique, technique et de coordination des actions petite enfance conduites dans les communes du territoire communautaire ». La coordination petite enfance permet de compléter l'offre de service existante, en apportant une dimension communautaire à la politique petite enfance et en répondant aux enjeux actuels du territoire.

Les communes gèrent les EAJE présents sur leur territoire et restent décisionnaires de leurs politiques petite enfance.

Par ailleurs une politique de soutien à la parentalité est développée depuis plusieurs années, sous la forme de semaines de la parentalité organisées chaque année en octobre.

La CCPA souhaite renforcer cette offre en développant un réseau d'acteurs et en mettant en place des actions tout au long de l'année, selon les besoins des familles et des professionnels.

Missions

Le(la) coordonnateur(trice) petite enfance / parentalité aura pour missions de :

1. Coordination petite enfance :

- Développer la fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant en partenariat avec les services du département de la CAF et de la PMI.
- Mettre à jour le diagnostic du territoire : offre / demande, typologie des familles, évolution démographique, flux de déplacement domicile / travail, évolution de l'offre de garde (vieillesse des assistants maternels)
- Accompagner les réflexions pour mettre en adéquation l'offre et la demande sur le territoire.
- Développer et entretenir les réseaux partenariaux petite enfance, institutionnels ou associatifs : CAF, PMI, EAJE, Relais Petite Enfance, médiathèques, ludothèque, LAEP, écoles maternelles...
- Développer des logiques de coopération entre établissements et entre communes
- Apporter de nouveaux services aux familles et professionnels en fonction des caractéristiques du territoire identifiées, notamment l'isolement et la mobilité
- Proposer des actions en fonction des besoins repérés dans le diagnostic et des échanges avec les partenaires

2. Coordination parentalité

- Animer et coordonner le Conseil Local de la Parentalité : « être parent aux pays de l'Arbresle »
- Poursuivre les actions parentalité de la Communautés de communes : les semaines de la parentalité et les autres événements parentalité répondant aux demandes du territoire en lien avec les professionnels (groupes de travail, conférences, café des parents...)
- Poursuivre le diagnostic du territoire en termes de parentalité
- Travailler en transversalité avec les autres agents de la communauté de communes intervenant sur la thématique de la parentalité (Coordonnatrice jeunesse et culture, Point Information Jeunesse, Chargée de Mission Sociale, ...).

L'ensemble des projets du coordonnateur(trice) s'inscrivent dans l'appui à la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) sur le territoire de la CCPA au niveau de la petite enfance et de la parentalité.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le(la) coordonnateur(trice) petite enfance / parentalité sera amené(e) à :

- Développer des outils d'analyse et de veille de manière à aider les communes dans leur décision d'implantation de nouveaux EAJE.
- S'adresser à des publics variés : institutionnels, associatifs, EAJE, Relais Petite Enfance, habitants, élus
- Organiser avec des prestataires extérieurs des sessions de formation en fonction des besoins exprimés par les professionnels
- Organiser des réunions, groupes de travail, sessions d'analyse de la pratique
- Travailler en transversalité
- Représenter la collectivité dans des réunions partenariales départementales ou inter EPCI
- Venir en appui ponctuellement sur des projets du service

Profil et expériences souhaitées

Catégorie A de la fonction publique territoriale (Educateurs de jeunes enfants – filière sociale)

Catégorie B de la fonction publique territoriale (Animateur – filière Animation)

Catégorie B de la fonction publique territoriale (Rédacteur – filière Administrative)

Compétences requises :

- Cadre réglementaire des politiques publiques petite enfance
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale
- Gestion de projet
- Méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires
- Forte capacité à travailler en transversalité et en partenariat interne et externe
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Autonomie, force de proposition, innovation
- Maîtrise de l'outil informatique et du pack office (word, excel, powerpoint, outlook)
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de communication
- Capacités d'adaptation, sens des responsabilités, sens du service public
- Relations avec les acteurs de la vie locale notamment associatifs, avec les institutions, avec les partenaires (CAF, Département, etc...)

Rémunération et conditions de travail

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, action sociale (participation à la prévoyance, CNAS).

Poste à temps complet (35h) – possibilité semaine de 39h avec 23 ARTT/an.

Télétravail possible à partir de 3 mois de service effectif.

Permis B obligatoire

Le(la) coordonnateur(trice) petite enfance / parentalité fera partie du service Solidarités de la CCPA et sera rattaché hiérarchiquement à la responsable du service.

L'exercice de ses missions se fera avec l'appui de la responsable (diagnostic, aide à la décision, lien avec les institutions). Les animatrices des Relais Petite Enfance seront ses collègues directes.

Lieux d'exercice des missions : siège administratif CCPA

Moyens mis à disposition du poste : ordinateur portable, téléphone portable, véhicule en pool

Spécificités du poste : déplacements sur tout le territoire, réunions possibles en soirée, événements ponctuels en soirée ou le week-end, pas d'encadrement d'équipe.

Pour candidater

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr

Pour information, les entretiens auront lieu :

- 1^{er} tour des entretiens : **mercredi 22 mars** après-midi
- 2^e tour des entretiens : **mercredi 29 mars** après-midi